

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du Mercredi 11 Juin 2025

**Présents** : Ornella TACHE - Philippe DEPEUIL- Régine GANIEUX- Patrick BOUILLON – Valérie AUBERT- Bertrand BONNEAU - Françoise MATHON – Christophe STAFFENT - Gladys SAUTON - Alexandre LUCIEN –

**Absente** : Sylvie ROBERT

**Secrétaire de séance** : Patrick BOUILLON

**1 - Lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 Mars 2025** : le conseil approuve le compte rendu.

**2 – Décision modificative n°1**

### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2184 (21) - 179 : Matériel de bureau et mob	400,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	400,00
	<b>400,00</b>		<b>400,00</b>

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	400,00		
615231 (011) : Voiries	-400,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>400,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>400,00</b>

### 3 – Vente Venelle Monsieur MAISSANT

Le Maire rappelle la délibération prise le 21 janvier 2025 mais indique qu'il manquait certaines informations comme le prix de vente. Après délibération le conseil municipal accepte de vendre la venelle qui longe la propriété de Nathan MAISSANT au prix de 1€ le m<sup>2</sup> et indique que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acheteur.

### 4 – Nomination Buvette Stade de Paillé

Madame le maire indique que le Foyer rural propose au conseil municipal de baptiser la buvette du stade : « René Chataignon » pour marquer son engagement auprès du Foyer Rural pendant près de 50 ans à titre posthume. Monsieur Bouillon Patrick interpelle le conseil sur le fait qu'il a d'autres personnes qui pourraient prétendre à une telle distinction . Le conseil décide de nommer la buvette du stade « René Chataignon » et demande au Maire de se renseigner pour l'achat de médaille d'honneur.

### 5 – Repas du 14 juillet

Le conseil fait un point sur le 14 juillet et décide le menu comme suit : Melon Jambon de Pays – Salade Piémontaise – Saucisse de Toulouse et gratin Dauphinois – Salade Fromage – Tarte feuilletée aux pommes.

### 6 – Informations Eurochestrie et Spectacle Pot'A Trac

Le Maire informe le conseil de certaines animations qui vont avoir lieu sur Paillé dans l'été. Les **Eurochestrie le Mercredi 6 Août 2025** à l'Église , le spectacle des **Pot'A trac le samedi 9 Août 2025** (et non le vendredi 8 Août) et la **ludothèque** en plein air qui viendra s'installer sur la place Saint Georges toute la journée, le **Vendredi 1er Août 2025**.

## **7 – Décision Heure civique**

Le maire revient sur le sujet de l'heure civique qui leur a été présenté en réunion de conseil du 21 Janvier 2025. Le conseil municipal après délibération ne souhaite pas participer à ce projet.

## **8 – Tarification cimetière**

Le conseil ne prend pas de décision et demande à Madame le Maire de voir la législation applicable pour les tarifs des concessions pour la prochaine réunion.

## **9 – Questions diverses :**

- **Taxe Foncière Non Bâti 2025:** Suite à une information reçue de la Direction des Finances Publiques qui indique une diminution sur la fiscalité direct 2025 de la commune de Paillé. Même si le budget 2025 et le vote des taux 2025 sont votés, les conseils municipaux ont la possibilité d'augmenter leur taxe foncière non bâti pour 2025. Le conseil décide de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière non bâti